

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 4 AVRIL 2022, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Julie De Grâce, conseillère, siège #1
Tiffany Butler, conseillère, siège #2
Alain Dupuis, conseiller, siège #3
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d'assemblée : Mylène Groulx

Sont absents :

Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5

Invitée : Guylaine Labrie de la firme Marcil Lavallée

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2021 PAR UN REPRÉSENTANT DE MARCIL LAVALLÉE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR ET LES ÉTATS FINANCIERS)
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2022
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 MARS 2022
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MARS 2022
7. TRÉSORERIE – APPROBATION DES COMPTES
8. FACTURES REÇUES
9. RÉOLUTION POUR LE MTMDET
10. RAPPORTS
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur
 - 10.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
 - 10.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)
11. ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE (ZIS) OU PLAINES INONDABLES
12. MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE
13. DEMANDE DE SOUTIEN – MISSION DE LA MIE DE L'ENTRAIDE VIA LA MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE
14. DEMANDE D'AUGMENTATION DU NOMBRE D'AMBULANCES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PAPINEAU – MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL
15. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE HKR CONSULTATION EN INGÉNIERIE EN COMPLÉMENT POUR LE PROJET DU PONCEAU À PROXIMITÉ DU 521 CHEMIN DE LA RIVIÈRE-BLANCHE
16. MODIFICATION DU TAUX POUR FRAIS DE DÉPLACEMENT
17. NOUVEAUX GRADES POUR CERTAINS POMPIERS

- | |
|--|
| 18. CONTRAT DE SERVICE AVEC TRICENTRIS (LA COOP DE SOLIDARITÉ) |
| 19. DEMANDE DE SOUMISSION À UN ARCHITECTE POUR FAIRE DE TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'HÔTEL-DE-VILLE |
| 20. PÉRIODE DE QUESTIONS |
| 21. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE |

1. OUVERTURE ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2021 PAR UN REPRÉSENTANT DE MARCIL LAVALLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et la parole est donnée à la représentante de la firme Marcil Lavallée.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR ET LES ÉTATS FINANCIERS)

3. ORDRE DU JOUR

2022-04-049

IL EST PROPOSÉ par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Julie De Grâce et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2022

2022-04-050

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Tiffany Butler et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 MARS 2022

2022-04-051

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 mars 2022;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Julie De Grâce **APPUYÉ** par Alain Dupuis et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MARS 2022

2022-04-052

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2022;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Julie De Grâce et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

7. TRÉSORERIE – APPROBATION DES COMPTES

2022-04-053

ATTENDU QUE le conseil prend connaissance de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et greffière-trésorière et au directeur du service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ par Tiffany Butler, **APPUYÉ** par Alain Dupuis et résolu d'approuver les listes des comptes et d'autoriser leur paiement.

Chèque annulés 12298 à 12324 :	73 914.85 \$
Paiements en ligne :	12 714.02 \$
Paies :	<u>16 953.10 \$</u>
Grand total :	103 581.97 \$

Adoptée à l'unanimité

8. FACTURES REÇUES

2022-04-054

ATTENDU la réception des factures de plus de 3 500 \$ sont les suivantes;

- WSP (stab. Talus ch. Burke) 5 070.40 \$
- Marcil Lavallée 10 347.75 \$
- HKR (ponceau 521 Riv-Blanche) 5 116.39 \$

ATTENDU QUE les crédits sont disponibles et font parties des chèques énumérés dans la résolution 2022-04-053;

IL EST PROPOSÉ par Julie De Grâce, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET** résolu **QUE** ce conseil autorise le paiement des factures précitées.

Adoptée à l'unanimité

9. RÉOLUTION POUR LE MTMDT

2022-04-055

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de \$95 802 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité a l'obligation d'effectuer une reddition de compte à l'intérieur du rapport financier avant le 15 mai 2022;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Julie De Grâce, **ET résolu QUE** la municipalité de Mayo informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier

Adoptée à l'unanimité

10. RAPPORTS

10.1 Rapport de l'inspecteur

Numéro	Adresse	Nature	Zonage
2022-0301	300 Saddler	Rénovations	5-V
2022-0302	151 Walker	Rénovations	5-V
2022-0303	420 Riv-Blanche	Rénovations	14-V
2022-0304	145 Riv-Blanche	Rénovations	14-V
2022-0305	145 Riv-Blanche	Rénovations	14-V

10.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Nombre d'intervention	Lieu	Type d'intervention

10.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)

11. ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE (ZIS) OU PLAINES INONDABLES

2022-04-056

ATTENDU QUE la directrice générale/greffière-trésorière a fait parvenir la résolution no. 2021-09-108 par courriel à notre député Mathieu Lacombe, à la directrice régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Evelyn Gauthier ainsi qu'à la directrice générale de la MRC de Papineau, madame Roxanne Lauzon le 9 septembre 2021 concernant la zone d'intervention spéciale soit, la ZIS;

ATTENDU QUE ladite résolution relate les faits suite aux inondations que la municipalité a subi en avril 2019;

ATTENDU QUE depuis 2018, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) **est responsable de la cartographie des zones inondables pour 50 bassins versants jugés prioritaires**, et ce, à travers le projet INFO-Crue;

ATTENDU QUE dans le cadre du projet INFO-Crue, la priorisation des travaux est notamment basée sur un ensemble de critères issus du milieu scientifique, des conséquences observées lors des inondations de 2017 et 2019, des capacités des équipes de travail ainsi que la disponibilité des données inhérentes à la réalisation de la cartographie des zones inondables;

ATTENDU QUE tous les bassins versant ayant des problématiques d'inondation seront cartographiés, y compris celui de la rivière Blanche;

ATTENDU QUE le MELCC produira un guide méthodologique visant à baliser la cartographie des zones inondables pour l'application réglementaire, de telle sorte que les zones inondables seront cartographiées selon un processus mieux encadré;

ATTENDU QU'actuellement, le bureau de projets de la rivière des Outaouais Ouest réalise un portrait et un diagnostic des problématiques d'inondations sur le bassin versant de la rivière Blanche et qu'une première rencontre d'information a eu lieu le 24 mars dernier entre le MAMH et la MRC de Papineau ayant pour objectif de clarifier les besoins et les objectifs escomptés par chacun des partis;

ATTENDU QUE depuis 2021 nous avons des échanges sur une base régulière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour nous informer que la situation de la municipalité de Mayo n'est pas un cas oublié, ni un cas unique, certaines municipalités ayant des problématiques d'inondations sur leur territoire demeurent toujours sans cartographie avec zones inondables;

IL EST PROPOSÉ par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Julie De Grâce, **ET résolu QUE** ce conseil informe les citoyens que la municipalité de Mayo travail de concert avec le MAMH et la MRC de Papineau pour faire avancer les problématiques liées aux zones inondables sur notre territoire **ET QU'**une copie de la présente résolution soit acheminée au MAMH ainsi qu'à la MRC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité

12. MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

2022-04-057

ATTENDU QUE suite aux élections de novembre 2021 et aux mouvements du personnel, il est important d'avoir le plan de sécurité civile à jour;

ATTENDU QU'une copie a été remise aux élus et employés et qu'une copie sera transmise au ministère de la Sécurité publique;

IL EST PROPOSÉ par Tiffany Butler, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** ce conseil approuve la mise à jour du présent plan de sécurité civile en date du 4 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

13. DEMANDE DE SOUTIEN – MISSION DE LA MIE DE L'ENTRAIDE VIA LA MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE

2022-04-058

ATTENDU QUE la Mie de l'entraide est un organisme de sécurité alimentaire qui œuvre sur le territoire de la MRC de Papineau en offrant du dépannage alimentaire aux citoyens dans le besoin;

ATTENDU QUE depuis quelques années, les besoins en aide alimentaire n'ont cessé de s'intensifier avec la montée fulgurante du coût des loyers, les pertes d'emplois liées à la pandémie et le coût de la vie en général;

ATTENDU QUE la maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre est en première ligne pour constater les besoins et la détresse des familles dans le besoin en plus de créer un climat de tension familiale;

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo soutient la mission de la Mie de l'entraide via la maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre et demande aux acteurs et instances gouvernementales d'ajuster l'aide financière avec la demande sans cesse grandissante des besoins pour les familles sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par Tiffany Butler, **APPUYÉ** par Julie De Grâce, **ET** résolu **QUE** ce conseil soutien la Mie de l'entraide via la maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre afin que le financement à la mission du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) soit rehaussé à la hauteur des besoins réels de cet organisme.

Adoptée à l'unanimité

14. DEMANDE D'AUGMENTATION DU NOMBRE D'AMBULANCES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PAPINEAU – (MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL)

2022-04-059

ATTENDU QUE la municipalité de Duhamel a déposé une demande au CISSS de l'Outaouais pour augmenter les effectifs ambulanciers dans les municipalités plus éloignées des établissements hospitaliers et d'améliorer la qualité de ce service qui est primordial pour la sécurité des citoyens et visiteurs;

ATTENDU QUE l'importante préoccupation relative à l'efficacité et au temps de réponse des soins préhospitaliers, notamment du transport médical par ambulance dans les régions plus éloignées des établissements hospitaliers;

ATTENDU QUE plusieurs situations d'urgence où le temps de réponse du transport par ambulance n'a pas permis de dispenser les soins requis ou encore de sauver des vies ont été portées à l'attention des administrations municipales de la MRC de Papineau;

ATTENDU QUE le vieillissement de la population et la tendance démographique de l'exode des villes vers les milieux de villégiature, notamment avec l'augmentation du télétravail, l'achalandage des plus en plus accru dans les municipalités à vocation villégiatrice, surtout en période estivale;

ATTENDU QUE la sécurité de la population et des visiteurs demeure une priorité pour les élus municipaux;

ATTENDU QUE la Coopérative des paramédics de l'Outaouais (CPO) offre le service ambulancier pour la région de l'Outaouais depuis 1989 et qu'elle est la seule entreprise ambulancière détenant des permis pour la région;

IL EST PROPOSÉ par Tiffany Butler, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** ce conseil appui la municipalité de Duhamel dans leur demande auprès du CISSS de l'Outaouais d'augmenter les effectifs ambulanciers dans les municipalités plus éloignées des établissements hospitaliers.

Adoptée à l'unanimité

15. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE HKR CONSULTATION EN INGÉNIERIE EN COMPLÉMENT POUR LE PROJET DU PONCEAU À PROXIMITÉ DU 521 CHEMIN DE LA RIVIÈRE-BLANCHE

2022-04-060

ATTENDU QUE suite à la résolution no. 2021-11-133 où la municipalité acceptait l'offre de service pour le remplacement du ponceau à proximité du 521 chemin de la Rivière-Blanche, les travaux suivants ne faisaient pas partie de l'offre de service et ceux-ci requièrent l'expertise d'un ingénieur :

- Production du devis et bordereau
- Support technique pendant la période d'appel d'offres
- Analyse des soumissions et recommandations
- Réunion de démarrage et minutes
- Surveillance des travaux (chantier, bureau et rapport)
- Visite, acceptation et attestation des travaux

IL EST PROPOSÉ par Julie De Grâce, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET** résolu **QUE** ce conseil accepte l'offre de service au montant de 7 805\$ taxes en sus

Adoptée à l'unanimité

16. MODIFICATION DU TAUX POUR FRAIS DE DÉPLACEMENT

2022-04-061

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo donne 0.54\$/km pour les frais de déplacement aux employés et aux élus qui se déplacent pour la municipalité;

ATTENDU QUE depuis février 2022, le prix à la pompe augmente de façon alarmante;

ATTENDU QUE le montant autorisé par Revenu Canada pour l'année 2022 est de 0.61\$/km;

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo est d'accord de modifier le taux pour les frais de déplacement et d'offrir le même taux que revenu Canada, soit 0.61\$/km, sauf si le prix à la pompe continu d'augmenter, nous accorderons le taux selon la charte suivante :

DE (\$ / litre)	À (\$ / litre)	Taux frais dépl.
1.00 \$	1.50 \$	0.54 \$
1.51 \$	1.60 \$	0.57 \$
1.61 \$	1.70 \$	0.59 \$
1.71 \$	1.80 \$	0.61 \$
1.81 \$	1.90 \$	0.63 \$
1.91 \$	2.00 \$	0.65 \$
2.01 \$	2.10 \$	0.67 \$

IL EST PROPOSÉ par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** ce conseil accepte la charte tel que présenté pour payer les frais de déplacement (rétroactif au 1^{er} février 2022).

Adoptée à l'unanimité

17. NOUVEAUX GRADES POUR CERTAINS POMPIERS

2022-04-062

ATTENDU QUE des pompiers du service de sécurité des incendies Mayo/Mulgrave & Derry ont suivi une formation et passé les examens auprès de l'école nationale des pompiers ;

ATTENDU QUE les pompiers suivants ont été promus aux grades suivants :

- ✓ Derek Butler Capitaine
- ✓ Simon Cadieux Lieutenant
- ✓ Sean Sanscartier Lieutenant
- ✓ Éric Berndt Lieutenant
- ✓ Jeffrey Sellers Lieutenant intérimaire
- ✓ Martin Dionne Lieutenant intérimaire

ATTENDU QUE les pompiers recevront le taux horaire selon leur grade respectif;

IL EST PROPOSÉ par Tiffany Butler, **APPUYÉ** par Julie De Grâce, **ET** résolu **QUE** le conseil félicite les pompiers pour la réussite de leur examen **ET QU'**une copie de la présente résolution soit acheminée à la municipalité de Mulgrave & Derry.

Adoptée à l'unanimité

18. CONTRAT DE SERVICE AVEC TRICENTRIS (LA COOP DE SOLIDARITÉ)

2022-04-063

ATTENDU QUE Tricentris a pour objet d'exploiter une entreprise en vue de fournir des biens et services d'utilité professionnelle aux membres utilisateurs, dans le domaine de la récupération, de la transformation et de la sensibilisation ;

ATTENDU QUE Tricentris gère trois établissements de récupération et de conditionnement de matières recyclables et une usine de conditionnement du verre au bénéfice de municipalités membres et clientes;

ATTENDU QUE Tricentris a démontré depuis de nombreuses années son expertise dans le tri et le conditionnement des matières recyclables;

ATTENDU QUE Tricentris produit et offre plusieurs activités d'information de sensibilisation et d'éducation sur les meilleures pratiques de collecte sélective;

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo promouvoit la collecte sélective sur son territoire;

ATTENDU QUE l'intérêt pour la municipalité de Mayo de faire partie d'une coopérative de solidarité administrée majoritairement par des élus municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo peut signer des contrats de gré à gré avec Tricentris en vertu de l'article 938, premier alinéa paragraphe 2.2 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo peut signer des contrats de gré à gré avec Tricentris en vertu de de la désignation consentie par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en vertu du paragraphe 5 du premier alinéa de l'article 573.3.5 de la LCV.

IL EST PROPOSÉ par Julie De Grâce, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET** résolu **QUE** la municipalité de Mayo mandate le maire, monsieur Robert Bertrand ainsi que la directrice générale, à signer le contrat de service avec Tricentris.

Adoptée à l'unanimité

19. DEMANDE DE SOUMISSION À UN ARCHITECTE POUR FAIRE DE TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'HÔTEL-DE-VILLE

2022-04-064

ATTENDU QUE la directrice générale soit mandatée pour demander à un architecte la possibilité de faire des travaux de rénovation à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE la directrice générale demande à l'architecte si la bâtisse est conforme et qu'elle rencontre les normes du code du bâtiment pour faire des travaux de rénovation;

ATTENDU QUE les travaux de consultation d'architecture feront partie des dépenses encourues dans le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

IL EST PROPOSÉ par Tiffany Butler, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET** résolu **QUE** la municipalité de Mayo mandate la directrice générale pour demander à un architecte la possibilité de faire des travaux de rénovation à l'hôtel de ville

Adoptée à l'unanimité

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

21. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-04-065

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Julie De Grâce, **APPUYÉ** par Tiffany Butler **QUE** la séance soit levée.

20 h 14

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE MAYO

Je soussignée, Mylène Groulx directrice générale, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par

Mylène Groulx, directrice générale

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Par

Robert Bertrand, maire